



Chenevelloises,  
Chenevellois,

Pour faire suite aux annonces du président de la République, le Conseil Municipal réuni le 13 juin dernier, a décidé du **report de la traditionnelle fête des régions - programmée le 25 juillet prochain - à l'année prochaine**. En effet, il apparaît que, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire et de stratégie de limitation de propagation du COVID, il est impératif de ne pas autoriser les rassemblements importants, à Chenevelles comme ailleurs. Le devoir de précaution impose donc de prendre soin de votre santé et d'annuler toutes les manifestations publiques, notamment les concerts, spectacles et feux d'artifices.



En prenant cette décision extrêmement difficile, le Conseil Municipal entend assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent : la préservation de la santé de l'ensemble des habitants de Chenevelles. Toutefois, nous réfléchissons dès maintenant à l'organisation d'une « soirée des retrouvailles » en fin d'année si la situation sanitaire le permet.

En ces temps difficiles, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous témoigner notre soutien, à vous et à vos proches. Malgré la difficulté de la situation et le défi qu'elle représente pour chacun et chacune d'entre nous, l'urgence à agir pour son prochain doit être notre priorité. **Nous poursuivons donc notre travail pour prendre soin de nos aînés en cette période estivale et de possible canicule.**

**Je compte sur vous pour signaler toutes personnes isolées en cas de fortes chaleurs**

Le Maire,  
Cyril Cibert

## Nouveau Logo



Les couleurs et les formes de ce nouveau logo illustrent bien notre village de Chenevelles :

**le vert de la nature qui partout l'entoure de champs et de forêts ; le bleu de l'Ozon qui lui a donné ses vallons et ses courbes** et la silhouette élégante du « C », comme une initiale sans fin.

## Aide Centrée Aérée c'est par ici !

**Les familles qui ont inscrit leur(s) enfant(s) dans un centre aéré, peuvent venir à la mairie retirer un dossier de demande d'aide financière. Celle-ci sera versée par le CCAS.**

## Canicule, ne restez pas isolé, signalez-vous !

**CANICULE = DANGER**



Un registre de recensement des personnes fragiles est mis en place à la mairie. En cas d'alerte canicule, les personnes inscrites sont contactées pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter, si besoin, une aide adaptée. **Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, contactez la mairie.**

## Permanence

Le Maire assure une permanence le **samedi 4 juillet de 14h à 17h** à la mairie.



## Installation du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un conseil qui favorise l'expression, l'écoute et la prise de parole des jeunes sur la vie de la commune. Il vise à sensibiliser les jeunes volontaires du village à la citoyenneté, à l'action et initie chacun à la participation démocratique. Le CMJ donne l'occasion aux jeunes d'être consultés et de participer à la conception et à la réalisation de projets définis en commun.

**Le rôle du conseiller municipal jeune est avant tout de représenter les jeunes du village. Il développe un regard nouveau sur les projets de la municipalité, il étudie les améliorations qui les concernent, il propose des actions en direction des jeunes et, pour certaines d'entre elles, de la commune dans son ensemble.**

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu en présence du Maire et d'Arnaud Meynet conseiller municipal délégué à la jeunesse le samedi 27 juin.

Cette première prise de contact a permis d'expliquer le rôle et le fonctionnement du CMJ et de prendre connaissances des demandes de nos jeunes conseillers.

**Ce fut un moment d'échanges intéressants, avec de belles perspectives et projets à construire tous ensemble.**

**Un grand merci à nos jeunes conseillers qui se sont portés volontaires.**

Membres : BILLY Émilien, BILLY Valentin, BOUCHEHAT Noam, BOUCHEHAT Solal, CHUBILLEAU Armand, FONTENAULT Ely, FORET-BRUNO Martin, FOUCAULT-ROLAND Eloane, GIRARD Amy, GUILLANTON Lenny, JOAQUIM Bastien, JOAQUIM Théo, NOMINE Matys, LEBAS Clément, RAUD Gabin, RICHERMOZ Clara, THOMASSIN-JUIN Ilonka, VERGNE Laurine, VERGNE Benjamin, VERRI Siméon.



**Si tu souhaites toi aussi rejoindre le CMJ, les inscriptions sont encore possibles en mairie.**

## Projet éolien des Brandes d'Ozon

L'enquête publique est un des lieux et outils de régulation de la démocratie, où tous et chacun peuvent et/ou doivent s'exprimer, **vous avez donc la possibilité de vous exprimer sur le projet Éolien des Brandes d'Ozon lors des permanences indiquées ci-dessous :**

### AVIS DE REPRISE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2020-DCPPAT/BE- 077 en date du 19 mai 2020, l'enquête publique est reprise dans les communes de SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, MONTHOIRON et CHENEVELLES pendant 18 jours consécutifs à compter du vendredi 26 juin 2020 (9 h) et jusqu'au lundi 13 juillet 2020 (12h).

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers des installations comportant chacun, une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur cette étude d'impact, seront déposés en mairies de SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, MONTHOIRON et CHENEVELLES afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies.

Monsieur Pierre DOLLE, retraité de la police nationale nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 6 novembre 2019, recevra en personne les observations du public en mairies de :



#### Saint Sauveur :

- Vendredi 26 juin 2020 de 14h00 à 17h00  
- lundi 13 juillet 2020 de 9h00 à 12h

#### Monthoiron :

- samedi 4 juillet 2020 de 9h00 à 12h00

## Rentrée 2020

Lors de la prochaine rentrée, l'école de Chenevelles accueillera 37 élèves répartis sur 2 classes.

#### Arthur Moreau

9 CE2 et 9 CM1

#### Yannis Michaud

4 CE2 et 15 CM2

### Garderie de Monthoiron

La garderie accueille les enfants le matin de 7h à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.  
Tarifs : 1,40€ le matin et 1,60€ le soir avec le goûter.

### Transport scolaire

Le forfait du ramassage scolaire est fixé à 30€ par trimestre et par enfant.  
La garderie reste accessible gratuitement pour les élèves attendant le bus.

### Cantine

Le prix du repas est de 3,25€ pour les enfants. Les tickets sont vendus par carnet de 10.



## Artisans, Entrepreneurs ou Auto-Entrepreneurs



**Nous lançons un appel à tous les acteurs de la vie économique** chenevelloise afin que chacun puisse se faire connaître.

**Nous souhaitons en effet indiquer vos coordonnées professionnelles sur le magazine municipal, notre page facebook et le site internet.**

Nous envisageons également de réaliser un panneau sur la place du village avec vos coordonnées.

### Vous vendez ou louez votre maison ?

Garder notre école nécessite d'attirer des familles avec des enfants en bas âge.

Afin de communiquer sur les biens à vendre dans notre village et attirer ainsi des familles merci de nous informer si vous avez le projet ou la connaissance de vente ou location d'une maison.

### Un geste pour la planète

Nous vous proposons de vous déposer le prochain Chenevelles Infos dans votre boîte mail au lieu de votre boîte aux lettres. Ainsi vous contribuerez à réduire vos déchets tout en restant informé !

Pour cela rendez-vous sur la page internet suivante pour y remplir le formulaire d'inscription : <http://bit.ly/3gu6fsa>



Retrouvez les dernières informations sur notre page Facebook : <http://fb.me/chenevelles>



### Mairie de Chenevelles

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 9h à 12h

05 49 85 33 06  
[chenevelles@departement86.fr](mailto:chenevelles@departement86.fr)

[www.chenevelles.fr](http://www.chenevelles.fr)

## Le transport solidaire pour rompre l'isolement

Une trentaine de communes sur Grand Châtellerault ont mis en place ou veulent développer le transport solidaire.

Vous voulez être chauffeurs ? n'hésitez pas à rejoindre les 90 chauffeurs référencés sur le Grand Châtellerault. Vous pensez avoir besoin du transport solidaire, rejoignez aussi les 290 personnes inscrites !

**Pour quel motif le transport solidaire ? Pour tout ce que vous souhaitez, du moment que l'on trouve un chauffeur.**

Comment cela fonctionne ? Une fois inscrit et après avoir accepté le règlement intérieur qui est surtout basé sur le respect mutuel des uns et des autres, les bénéficiaires peuvent téléphoner tous les matins à la plateforme entre 9h et 12h afin de solliciter un chauffeur pour le moment venu.

Il est conseillé d'appeler 72 heures (3 jours) à l'avance, afin que les chauffeurs puissent s'organiser. La plate-forme une fois qu'elle a l'accord d'un chauffeur bénévole, demande à celui-ci ou celle-ci de vous contacter pour valider le déplacement.

Les chauffeurs sont entièrement bénévoles. Vous devez néanmoins participer aux frais de carburant à hauteur de 0,32 centimes d'euros par kilomètre. (en partant du domicile du chauffeur).

Pour être chauffeur, il n'est pas nécessaire d'être libre tout le temps.

Le principe est qu'il y ait le plus de chauffeurs possibles donnant un petit peu de leur temps selon leurs propres disponibilités.

### Inscription au Transport Solidaire

Coupon à retourner à la mairie avant le 15 juillet 2020

- Je veux m'inscrire comme chauffeur bénévole
- Je veux bénéficier du transport solidaire
- Je souhaite avoir des renseignements

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

## Achat groupé de granulés à bois pour faire des économies

Vous vous chauffez avec un poêle à granulés à bois et vous êtes intéressé(e)s par un achat groupé ?

### Vos besoins en granulés à bois

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nombre de sacs consommés par an : .....

## Une Mutuelle Communale pour faire des économies

La mise en place d'une mutuelle communale dans notre village répond à notre volonté d'instaurer une politique sociale solidaire et responsable, ce qui passe par l'aide à l'acquisition d'une mutuelle santé. L'accès aux soins pour tous est notre priorité.

**Une solution concrète et innovante qui vous permettra de faire des économies, grâce à des tarifs préférentiels.**

### Questionnaire pour la mise en place d'une Mutuelle Communale

→ Avez-vous une mutuelle santé complémentaire :  Oui  Non

◆ Si Oui, avez-vous :  Une mutuelle de santé indépendante  Une mutuelle santé par votre employeur  La CMU-C  ACS

◆ Si Non, pourquoi ?  Trop chère  Pas utile  Autre :

.....

→ Régime social :  Salarié  Artisan  Commerçant  Sans profession  Recherche d'emploi  Retraité  Étudiant  Autre :

.....

→ Personnes à assurer :  Vous  Conjoint  Enfant (nombre) :

.....

→ Niveaux de garantie souhaités :

◆ Soins médicaux :  Minimum  Moyen  Maximum

◆ Hospitalisation :  Minimum  Moyen  Maximum

◆ Optique :  Minimum  Moyen  Maximum

◆ Soins médicaux :  Minimum  Moyen  Maximum

→ Si la mairie négocie des contrats avantageux avec les mutuelles, seriez-vous intéressé(e) ?  Oui  Non

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nous vous invitons à retourner cette page remplie directement en mairie. Vous pouvez également nous retourner le questionnaire par mail, ou répondre aux questions par téléphone.

Pour être prise en compte votre réponse doit être transmise avant le 15 juillet.